

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Kristina Michaud
Députée d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia



Kristina Michaud obtient un gain important dans l'étude du projet de loi sur les armes à feu

[OTTAWA, le 8 décembre 2022] – Après plus de 17h de débat sur l'article 1 du projet de loi C-21 sur le contrôle des armes à feu, la porte-parole du Bloc Québécois en matière de Sécurité publique, Kristina Michaud, est parvenue à convaincre ses collègues du gouvernement et du NPD à discuter de la possibilité de recevoir à nouveau au comité des experts indépendants du gouvernement ainsi que des groupes qui n'ont pas eu la chance de se faire entendre quant à l'interdiction des armes d'assaut.

L'étude du projet de loi a été ralentie quand le gouvernement a déposé un amendement substantiel élargissant la définition actuelle d'arme prohibée dans le Code criminel et faisant référence à une annexe de plus de 300 pages qui comporte une liste de modèle d'armes d'assaut prohibées.

Le dépôt de cet amendement semble aller bien au-delà de la portée du projet de loi qui portait initialement sur le gel de la vente, l'achat et l'importation d'armes de poing, entre autres. Il fait également couler beaucoup d'encre depuis que les parlementaires ont appris que certaines armes raisonnablement utilisées pour la chasse se retrouveraient potentiellement sur cette liste.

« Fidèle à lui-même le gouvernement fait tout à l'envers. Bien que le Bloc Québécois soit favorable au bannissement des armes d'assaut, il veut s'assurer que le gouvernement ne profite pas de cette occasion pour nuire aux chasseurs qui ne demandent qu'à pouvoir continuer de pratiquer leur activité de subsistance sans préjudice. Des chasseurs de ma circonscription et de partout au Canada ont émis des réserves et ils ont raison d'être inquiets. Le gouvernement a déposé son amendement complexe et très technique sans aucune explication et s'attend à obtenir l'appui des partis d'opposition. C'est absolument maladroit et inhabituel comme façon de procéder », indique la députée.

Après négociations, les parlementaires des trois partis ont convenu qu'il serait bénéfique pour tout le monde de démêler et clarifier les impacts de cet amendement. Un député libéral a d'ailleurs salué le leadership de Mme Michaud lors de la séance de comité de ce matin. La réunion d'urgence sera donc convoquée en début de semaine prochaine. La bloquiste s'est désolée que le Parti conservateur n'ait pas voulu aller de l'avant avec son initiative pour des raisons partisans.

« La désinformation qui circule et le flou autour de la question des armes de chasse est politiquement avantageux pour les conservateurs et ils refusent malheureusement que les faits soient clarifiés », conclut Mme Michaud.

– 30 –